

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 23 mars 2018

11^{ème} Commission

N° CP-2018-3-11-1

Service instructeur

Service consulté

**SIGNATURE AU JAPON DE L'ACCORD D'ECHANGE ENTRE LE DEPARTEMENT
DU HAUT-RHIN ET LE DEPARTEMENT DE GIFU**

Résumé : Dans le cadre de nos relations anciennes et étroites avec le Japon et plus particulièrement le Département de Gifu, l'accord d'échange amical entre le Département du Haut-Rhin et le Département de Gifu, approuvé en Commission Permanente du 6 octobre 2017, doit être signé en mai prochain, au Japon, par la Présidente du Conseil départemental et le Gouverneur de ce Département. Le présent rapport vise à autoriser la prise en charge de ce déplacement du 17 au 26 mai 2018.

Lors de la Commission Permanente du 6 octobre 2017, l'accord d'échange amical entre le Département du Haut-Rhin et le Département de Gifu a été approuvé.

Cet accord reconduit notre coopération avec le Japon par la signature d'une nouvelle convention adaptée aux compétences du Département issues de la loi NOTRe, soit le tourisme, la culture et l'échange entre collectivités.

Dans ce cadre, la Commission Permanente a également autorisé la Présidente du Conseil départemental à signer cet accord d'échange amical entre les deux Départements.

A l'invitation du Gouverneur de Gifu, la Présidente se rendra au Japon du 17 au 26 mai prochain, afin de signer cet accord et poursuivre nos échanges avec les autorités locales et les entreprises de ce territoire.

M. Max DELMOND participera également à ce déplacement en tant que Président d'Alsace Destination Tourisme (ADT), les frais correspondants seront pris en charge par l'ADT.

Les crédits nécessaires à ce déplacement sont inscrits au budget départemental au programme J618, chapitre 65, fonction 021, nature 6532.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT